URIOPSS Pays de la Loire

Unir les associations pour développer les Solidarités

DROIT DU TRAVAIL

Les organismes à but non lucratif de solidarité, employeurs du secteur sanitaire, social et médico-social appliquent les règles légales, réglementaires et conventionnelles de droit du travail.

Face à une accélération des textes, le développement de la négociation collective au niveau de la structure morale, et de l'augmentation des contentieux en la matière, l'URIOPSS accompagne ses adhérents dans leurs réflexions et leurs prises de décisions.

Veille juridique légale, réglementaire et conventionnelle

- Réponse en direct aux questions de droit du travail.
- Accompagnement dans la rédaction d'écrits tels que : contrats de travail, délégations de pouvoirs, règlements intérieurs, etc.
- Appui juridique dans les relations avec les salariés, et les institutions représentatives du personnel.
- Réalisation d'audit en droit social.
- … Selon vos besoins.

Animation de journées d'information sur l'actualité en droit du travail

Animation de formations intra et inter association

Interventions et Accompagnements divers

CONTACT :
Florence MOULINIER
Conseillère Technique
Droit du travail, droit des associations
f.moulinier@uriopss-pdl.asso.fr